

ÊTRE CERTIFIÉ! EN 6 ÉTAPES!



- 1) Remplir la « Demande d'ouverture de dossier au programme de certification d'ANIMA-Québec pour les lieux d'élevage de chats et de chiens » et l'expédier par la poste ou par courriel à ANIMA-Québec, accompagnée d'un paiement* (95 \$) lié aux frais administratifs d'ouverture de dossier.
- 2) Remplir le formulaire « Prévisite de certification d'ANIMA-Québec » et, s'il y a lieu, la demande de distinction « Génétique plus », et les expédier par la poste ou par courriel à ANIMA-Québec accompagnés d'un paiement* (195 \$) lié aux frais de la visite d'évaluation.
- 3) Recevoir un conseiller pour la visite d'évaluation (prévoir environ 3 heures de disponibilité).
Le conseiller communiquera avec vous pour prendre rendez-vous, en fonction de vos disponibilités.
- 4) Transmettre par la poste ou par courriel à ANIMA-Québec les éléments manquant pour obtenir la certification et ayant été notés durant la visite d'évaluation.
- 5) Signer le formulaire « Engagement au programme de certification et de maintien de la certification d'ANIMA-Québec » et l'expédier par la poste ou par courriel à ANIMA-Québec accompagné d'un paiement* (180 \$) lié aux frais d'adhésion annuels du programme de certification.
- 6) Votre établissement apparaît maintenant dans la liste des établissements d'élevage certifiés!

Note : Les formulaires et les paiements associés aux étapes 1 et 2 peuvent être expédiés en même temps à ANIMA-Québec.

* Les paiements peuvent être effectués par chèque ou par PayPal.

Coordonnées d'ANIMA-Québec

2300, 54^e Avenue
Lachine (Québec) H8T 3R2

Téléphone: 438 498-1499

Courriel: certification@animaquebec.com

anima
QUÉBEC

animaquebec.com